

Conseil communal

Séance N°6-2022

Votre contact :
Alexandre Turrian

Ligne directe : 021 622 72 90

E-mail : alexandre.turrian@prilly.ch

Aux membres du
Conseil Communal
de et à
1008 Prilly

Prilly, le 1^{er} septembre 2022

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Vous êtes convoqués à une séance extraordinaire du Conseil communal du :

Jeudi 15 septembre 2022 à 20h00 à la Grande Salle

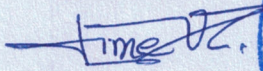
Cette séance extraordinaire est sollicitée par la Municipalité qui souhaite exercer son droit de préemption dans le cadre de la LPPPL pour un montant supérieur à celui accordé de CHF 15'000.000.00 par le Conseil communal le 8 novembre 2021 (préavis n° 18-2021).

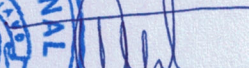
1. Opérations préliminaires : appel, ordre du jour
2. Préavis municipal n° 13-2022 visant à l'acquisition et à l'aliénation de la parcelle 1364, via le droit de préemption en faveur de la construction de logements à loyer abordable
3. Contre-appel

Pour le Conseil communal de Prilly,

Le Président

Le Secrétaire


Vincent Zogogome


Alexandre Turrian



Annexes : liste des commissions, liste des conseillers communaux